



Editorial

Les apprentis se présentent

Nadège Glayre, Jean-Bertin Oyono et Benjamin Monney



Nadège Glayre

Je m'appelle Nadège Glayre, j'ai 20 ans et habite à Boussens. Je suis apprentie de 3e année d'employée de commerce. Après avoir effectué ma

scolarité au collège de la Chamberonne à Cheseaux-sur-Lausanne en Voie Secondaire Générale et obtenu mon certificat de fin de scolarité en 2009, j'ai suivi une année à l'OPTI afin de trouver une place d'apprentissage.

Mon apprentissage au sein de la commune de Penthelaz a commencé le 08 août 2011. Tout au long de ces 3 ans, j'ai pu me familiariser avec les différents services à savoir : le service de la Bourse Communale, du Greffe Municipal et du Contrôle des Habitants.

J'aime la diversité des tâches mais également le contact avec la clientèle, c'est pourquoi mon choix s'est porté sur ce métier. Tous les services m'ont beaucoup plu mais j'ai une petite préférence pour le Contrôle des Habitants car le contact et le conseil à la clientèle me plaisent énormément et j'apprécie également le travail en rapport avec le bureau des étrangers et la diversité du travail qu'apporte ce service.

J'ai vraiment apprécié la bonne entente entre les collègues. Cet apprentissage m'a beaucoup apporté et surtout appris à prendre des initiatives et à devenir plus autonome et plus structurée.

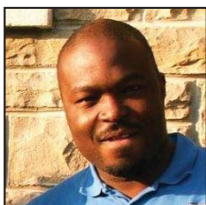
Par ces quelques lignes, je tiens à remercier tous mes collègues qui m'ont aidée, soutenue et formée durant ces 3 années.



Benjamin Monney

Je m'appelle Benjamin Monney. J'ai 17 ans et j'habite à Saint-Barthélemy. Après avoir fini ma scolarité en 2012 aux Trois-Sapins à Echallens en VSO, je suis parti faire le

RAC1 au Belvédère à Lausanne. A la fin de cette année supplémentaire, j'ai obtenu le certificat VSG. J'ai fini par trouver au dernier moment une place d'apprentissage d'employé de commerce au sein de la Commune de Penthelaz. Ce lieu de travail est parfait pour moi car j'habite à 10 minutes. Ce que j'apprécie le plus dans mon travail, c'est la diversité des tâches et le contact avec la population. Je ne m'attendais pas à tout ça en commençant ma formation. J'ai commencé à travailler au secrétariat et depuis le 10 mars j'ai rejoint la bourse communale. Ce que j'apprécie énormément au sein de la commune est l'ambiance qu'il y a entre les différents services. Ceci est très important pour moi.



Jean-Bertin Oyono

La trentaine entamée, trois ans d'apprentissage comme agent d'exploitation dans la commune de Penthelaz. Une aventure débutée au Cameroun, mon pays natal, et qui

se poursuit en Suisse depuis une petite dizaine d'années. Un début sur le territoire helvétique ponctué de petits boulots sans réel intérêt jusqu'au jour où le choix d'une formation avec certificat (CFC) s'est imposé à moi.

Une activité diverse et variée, et fuyant la monotonie, c'est ce que le service extérieur de la commune de Penthelaz pouvait m'offrir. Une équipe joyeuse et sympathique, un autre critère important qui offrait un cadre accueillant et facilitait l'intégration d'un nouvel inconnu tel que moi.

Trois riches années, passées au quotidien à découvrir un village sous toutes ses coutures, toutes ses couleurs et tous ses défis. Intégrer un service public communal est une chance pour comprendre le fonctionnement d'un système propre de gestion d'une population. J'ai découvert et appris des façons de faire qui me serviront durant toute ma vie.

Penthelaz aura été un mentor et mon sponsor pour ma formation, son service public aura été la solution de mes apprentissages. Merci.

Sommaire

- 2 Communications de la Municipalité
- 4 Salut Fredy
- 4 Information concernant les cautions du centre communal du verger
- 5 Conseil communal du 17 mars 2014
- 6 Quelques nouvelles des bus PPD
- 6 Cartes journalières CFF maintenant aussi en bon cadeau au prix usuel
- 6 Les déchets d'une minorité empoisonne la vie de la majorité !
- 7 Toutes dernières nouvelles du nom de la gare
- 7 Association de soutien du Groupe Scout de la Venoge
- 8 L'atelier roue libre
- 10 Le Tennis Club Penthelaz en 2014
- 11 Memento
- 11 Agenda de la commune
- 11 Jubilaires
- 12 Concours photo
- 12 Penthelaz dans le temps
- 12 Réponse

Impressum

Editeur responsable

La Municipalité de Penthelaz

Mise en page

Joël Cavat

Comité de rédaction

Katherin Laffely, Yves Hängärtner, Joël Cavat

Correctrice

Claire Bourgeois

Impression

Imprimerie de Beaulieu SA

Adresse

Le Cancanier, Case postale 67,
1305 Penthelaz,
lecancanier@penthelaz.ch

Administration générale, finances, tourisme, police et service du feu

Isabelle Hautier Charrotton, syndique

Avancement de l'Etat des lieux – Communes Penthalaz-Penthaz-Daillens-Vufflens-la-Ville-Lussery-Villars et Mex

Après 15 mois de labeur, la dernière séance du groupe de travail a eu lieu le 27 novembre, avec la présentation du rapport, qui contient plus de 110 pages. D'un commun accord, nous avons présenté cet état des lieux, aux bureaux des conseils des communes, ainsi qu'à tous les collaborateurs, le 24 janvier à Daillens. Malheureusement, notre secrétariat a oublié d'inviter le bureau du Conseil, c'est pourquoi, cette présentation leur a été faite le 25 février.

Pourquoi avoir ciblé les invités ? D'une part le groupe de travail trouvait prématuré de présenter cet état des lieux à tous les conseils, alors qu'aucune décision municipale n'était prise. Pourtant nous pensions important que les bureaux des conseils et les employés soient informés en priorité, ceux-ci étant directement concernés. Mais je le rappelle, à ce moment-là, aucune décision n'était prise.

Cet état des lieux a traité les sujets suivants :

- Ecole et formation
- Administration et informatique
- Sécurité (Gendarmerie- PCi – SDIS)
- Patrimoine et forêts
- Voirie et épuration - véhicules
- Finances ; personnel ; salaires
- Aménagement du territoire
- Transports et mobilité
- Routes et chemins
- Population
- Réseaux des eaux
- Sport-tourisme et culture.

A l'issue de cette présentation, le public était déçu ; en effet, il s'attendait à ce que nous puissions déjà donner des pistes telles que : qui ira où ? Où se situera l'administration ?

Or, il s'agit d'une photographie, d'un inventaire de nos communes, essentiellement basé sur des chiffres de 2010 et 2011. Toutefois, ce rapport nous renseigne sur l'état de nos communes, nos différences, nos points communs, etc. et ce sera un excellent outil de travail si nous poursuivons cette réflexion.

D'entente avec le bureau du conseil de notre commune, nous avons décidé de ne pas vous présenter tout de suite ce dossier qui n'aura de l'intérêt que si nous le retravaillons avec des chiffres actuels et surtout si nous entrons dans un processus de fusion. Une séance est fixée le 19 mars concernant la suite des opérations ; des informations vous seront communiquées. Le rapport de l'état des lieux est à votre disposition si vous souhaitez toutefois le consulter.

Rencontre du 28 janvier avec M. Pascal Dessauges, Préfet

Vous avez été nombreux à vous demander pourquoi cette séance n'avait pas été organisée avec vous tous. En effet, seuls les présidents de groupe et quelques membres du Conseil ont été invités. Il s'agissait, en effet, de clarifier le rôle de certaines commissions et celui de la Municipalité. Cette rencontre a été constructive et probablement que les relations seront meilleures. Mais, d'entente avec les personnes présentes et M. le Préfet, nous proposerons une telle rencontre dès que le nouveau règlement du Conseil communal aura été adopté.

Patinoire

La saison s'est terminée avec la fin des relâches, le 2 mars dernier. Vous le savez déjà, tous les week-ends ont été assurés par des bénévoles qui méritent nos sincères remerciements.

Récapitulation des entrées	2013/2014	2012/2013
Enfants (6-16 ans)	1'133.-	1'108.-
Abonnements (6-16 ans)	46.-	42.-
Adulte (+ de 16 ans)	647.-	768.-
Abonnements (+ de 16 ans)	13.-	10.-
Sous-total	1'839.-	1'928.-
Ecoles	1'278.-	1'166.-
FSG Vufflens		27.-
Total fréquentation	3'117.-	3'121.-

SDIS Région Venoge

L'inauguration officielle de la caserne de Penthalaz, prévue le 24 mai, a été déplacée en automne en raison de la journée officielle de l'UCV qui aura lieu le même jour. De plus amples informations vous parviendront en temps utile.

FIN DE MOI

Vous vous souvenez de Sébastien et Nicolas Meyer qui étaient venus vous présenter leur projet de collectif mélangeant subtilement le théâtre sans mur, une structure de médiation culturelle voulant ainsi briser le schéma traditionnel : un metteur en scène = une compagnie.

Pour mener à bien ce projet, il s'agissait de transformer l'ancienne station de pompage. La mise à l'enquête a été publiée dans la FAO le 9 août.

La commission ad hoc avait été consultée dans le courant de l'automne.

Nous avons reçu la synthèse de la CAMAC, le 20 novembre 2013. Si la plupart des services consultés auraient donné un préavis positif, sous conditions, il n'en va pas de même pour la direction générale de l'environnement biodiversité et forêts qui refuse de délivrer

une autorisation spéciale.

Les principales raisons de ce refus sont que le projet :

- se situe dans le PPA les Câbleries et n'est pas conforme au PPA,
- a une influence négative sur l'environnement, le traitement et l'exploitation de la forêt bordant la parcelle,
- peut constituer une sérieuse nuisance du site, de la nature et du paysage,
- est dans un endroit sensible pour la protection de la faune,
- l'utilisation du site, notamment en soirée, va perturber de manière conséquente le fonctionnement de la liaison biologique.

La Municipalité n'a pas fait recours à ces décisions mais a invité le

SDT à venir sur place.

Cette rencontre a eu lieu le 13 mars. Les responsables des services concernés étaient présents, ainsi que M. Gmür, chef de service.

Tous les arguments que nous leur avons servis ne les ont pas ébranlés d'un iota. Ce projet de la réhabilitation de la station de pompage est donc abandonné. La Municipalité va réfléchir à d'autres pistes pour soutenir Nicolas et Sébastien Meyer dans leur recherche de locaux.

A ce jour, la Municipalité n'a pas pris de décision ; mais elle se résume à :

1. laisser l'endroit tel quel et la nature fera son œuvre ;
2. démolir le bâtiment.

Routes et chemins, gaz, service des eaux et des égouts, éclairage public, matériel service extérieur, travaux publics et signalisation

Pierre-André Ischi, municipal

Comme demandé, voici un petit résumé des travaux déjà effectués suite à l'obstruction d'un collecteur sur la rte de Penthaz, au croisement des Jardins du Verney (Champ Riondenne).

Le passage caméra sur ce collecteur a mis à jour un deuxième réseau de collecteurs se trouvant à 2.5 m de la surface, sous le collecteur planifié et 5 chambres enterrées, réseau et chambres ne se trouvant sur aucun plan en notre possession.

Dans cette première étape, nous avons remplacé 70 m de conduite diamètre 350 mm, posé 15 m de drainage supplémentaire et mis en apparence 5 chambres. Ceci pour un montant approximatif de

CHF 31'000.- génie civil (3 chambres supplémentaires et ~20 m de plus que selon devis initial, suite aux chambres supplémentaires et aux ramifications s'y attelant) et CHF 6848.- de curage et caméra (255.-/h caméra et 298.-/h. curage), soit un total de ~ CHF 37'848.- L'étape suivante est le curage et le passage caméra tronçon après tronçon, pour cartographier le réseau de collecteur de champ et drainage, puis deviser les travaux de mise à niveau.

Personnel communal, domaines, voirie et services publics

Isabelle Gay-Crosier, municipale

Personnel communal :

Administration : Mme Sophie Mizar, collaboratrice à la Bourse communale, a donné son congé pour fin janvier et la Municipalité, d'entente avec Mme Girard notre boursière, a décidé d'engager un boursier adjoint à 50% dès février en la personne de M. Iban Garcia.

Services extérieurs : La Municipalité a dû se séparer de M. Christian Guex pour fin mars et a fait passer une annonce pour trouver un nouveau collaborateur.

Déchets :

La rétrocession prévue de CHF 330.- la tonne a pour finir été augmentée à CHF 380.- la tonne, les prévisions de Valorsa s'étant avérées fausses. Cela va compenser un peu la baisse d'entrée d'argent due à la baisse de tonnage de déchets. En effet, au lieu des 724 tonnes prévues, seules 374 tonnes ont été produites à Penthalaz. CHF 15.- de frais administratifs par tonne ont été facturés.

Autre bonne nouvelle : CHF 163.- par tonne sont rétrocédés

exceptionnellement en 2013 car Valorsa n'avait pas pensé au pic de commandes des sacs blancs en décembre 2012 et en janvier 2013. Le périmètre a donc décidé de redistribuer cet argent aux communes qui avaient la taxe au sac en 2013 pour que les communes qui n'adhèrent au système que cette année ne touchent rien de cet argent.

Nous avons donc touché CHF 528.-/tonne pour 2013.

Affaires sociales, affaires culturelles, affaires scolaires, protection civile et informatique

Yves Jauner, vice-syndic

AsiCoPe (Association scolaire)

Comme vous l'avez certainement lu dans les journaux, en août 2013, l'ASISEVV (qui est le pendant de l'AsiCoPe dans la région de La Sarraz) a vécu une rentrée scolaire extrêmement perturbée. Organisation de transport contestée, durée des trajets problématiques.

La DGEO et le comité de direction de l'ASISEVV ont été très sollicités.

Le 10 septembre 2013, une séance a été organisée à la Préfecture avec la DGEO et quelques membres de direction de l'ASIABE - AsiCoPe - ASISEVV.

La DGEO s'est montrée ouverte à une éventuelle réorganisation de l'ASISEVV, mais souhaite que les autres acteurs de la région soient intégrés dans la réflexion et le processus.

Un groupe de travail a été formé et a rédigé un rapport.

Ce rapport nous a été présenté et ne nous a franchement pas convaincu!

En effet, plusieurs variantes de zone de recrutement nous ont été présentées et seule une variante convient à la région du bas de la Venoge, respectivement aux six communes du district du Gros-de-Vaud faisant partie de l'AsiCoPe.

Cette variante a l'avantage d'être plus efficiente au niveau des transports scolaires et par conséquent les coûts de transport sont fortement abaissés.

Le désavantage est qu'il nous est nécessaire, selon la DGEO, de construire 14 salles de classes et 2 salles de gymnastique. Il est possible de ne réaliser qu'une seule salle de gymnastique pour autant que l'on utilise la future piscine couverte de Cossonay.

Les 6 communes du bas de la Venoge se sont réunies et ont décidé de faire une étude financière de faisabilité en fonction des bâtiments existants afin de pouvoir prendre une décision adéquate sur notre position. Cette étude a été donnée à la société "microgis"

spécialisée dans le domaine scolaires.

Elle permettra également de nous informer du nombre exact de classes que nous avons besoin pour réaliser un établissement primaire et secondaire dans la région du bas de la Venoge.

Le résultat de cette étude est prévu à fin mai 2014.

A fin septembre 2014, le département prendra une décision sur le choix de la zone de recrutement.

Les Communes seront consultées afin de déterminer l'ordre de préférence des variantes des zones de recrutements scolaires.

Le nouveau système informatique pour l'inscription au restaurant scolaire et aux pique-niques a été mis en place en début février. Ce système donne plus de souplesse aux parents et aux surveillantes et simplifie la gestion financière. Cette mise en place s'est effectuée avec succès à l'entière satisfaction des parents et surveillantes.

Cancanier

Nous vous informons que Mme Chantal Gacond a remplacé depuis le 1er mars 2014 Mme Sylvette Grandchamp pour le résumé du conseil.

Je profite, au nom des autorités, de remercier encore Mme Grandchamp pour le travail effectué durant ces quelques années.

Mme Gacond est secrétaire de la Fondation Avenir, secrétaire du Conseil Intercommunal Ajerco ainsi que patrouilleuse au sein de la commune de Penthalaz.

Au nom des autorités, je la remercie d'avoir accepté cette fonction au sein de la commission "le Cancanier".

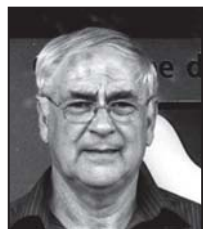
Affaires Culturelles

Je vous informe que suite à la dernière séance entre les communes de Penthaz - Penthalaz - Daillens et Lussery-Villars, la décision a été prise de faire la fête nationale du 1er août 2014 à Penthalaz.

Le lieu vous sera communiqué lors du prochain conseil.

Salut Fredy, ou Monamifred comme on te le disait...

Tes amis de la Muni



C'est le 15 décembre 2013 que tu nous as quittés subitement.

La semaine précédente, nous avions pu te voir au Conseil Communal, et discuter avec toi... même plaisanter sur ton prochain retour à la Muni. C'est les bras grands ouverts que nous t'aurions accueilli car tu as toujours été un agréable collègue, chaleureux, gentil et droit.

Nous garderons un excellent souvenir des moments passés ensemble et sincèrement, tu nous manques déjà.

Là où tu es, nous espérons que tu aies trouvé le repos.

Tes amis de la Muni

Information concernant les cautions du centre communal du verger

La Municipalité

En raison du manque de responsabilité des personnes auxquelles les clés sont confiées lors de locations du Verger, la Municipalité a décidé qu'à partir du 1er mai 2014, les cautions se monteront :

- Pour les Sociétés locales à CHF 100.--
- Pour les Particuliers à CHF 150.--

Pour rappel, ces cautions sont à verser lors de la remise des clés.

Conseil communal du 17 mars 2014

Chantal Gacond

La séance du Conseil communal est ouverte à 20h15. M. Thierry Burnat, Président, nous donne lecture de la lettre de démission de M. Yvan Rochat pour le 30 juin 2014. Il nous donne également lecture de deux lettres de mécontentement au sujet des sacs à ordures qui ne sont plus remis aux parents ayant des enfants utilisant des couches et sur l'augmentation de la taxe déchets. Mme Gay-Crosier explique qu'il est difficile de savoir jusqu'à quel âge un enfant porte des couches, c'est pourquoi la Municipalité a préféré favoriser les personnes âgées et incontinentes en leur offrant des rouleaux gratuits. Toutefois, des sacs sont offerts à la naissance d'un enfant. Quant à la taxe déchets, elle est à peu près équivalente à la période précédente. Pour rappel, la taxe était en :

- CHF 127.50 par personne en 2012
- CHF 85.00 par personne en 2013
- CHF 100.00 par personne en 2014

L'introduction de la collecte des végétaux (cuisine et jardin) a entraîné une légère augmentation de la taxe en 2014.

Il est demandé, suite aux inondations aux jardins du Verney, quel est l'impact des machines agricoles sur l'écrasement des canalisations. M. Ischi répond qu'aucune étude n'a été faite à ce sujet. Le principal responsable est le calcaire qui bouche les canalisations. Les réparations urgentes sont à la charge de la commune et se montent à environ CHF 37'000.-. Un préavis sera présenté pour la suite des travaux à effectuer.

Présentation de Mme Anne-Laure Girard, boursière communale au sujet des marchés publics

Mme Anne-Laure Girard présente un PowerPoint sur les

marchés publics.

Le Conseil accepte (à la majorité) le préavis municipal relatif à la vente de la parcelle n° 165 (la Cure)

Suite au refus du préavis du 8 octobre 2013 par le Conseil, la Fondation EMS la Venoge désire acquérir la parcelle n° 165, (propriété de la commune) afin de pouvoir s'agrandir et offrir 38 lits supplémentaires. La Municipalité est favorable à ce projet. Etant donné qu'il est impossible de spéculer sur cette parcelle (droit de réméré jusqu'en 2017), la vente est proposée au prix d'achat, soit CHF 1'105'000.-. La clause suivante sera ajoutée à l'acte de vente : la parcelle est vendue uniquement pour l'agrandissement de l'EMS et ne pourra être affectée à aucune autre utilisation.

Le rapport de la commission chargée d'étudier le préavis propose de repousser le préavis pour étude complémentaire au sujet d'un échange de parcelles. Après lecture du rapport de la commission, M. Rochat intervient pour donner quelques explications :

La Municipalité n'envisage pas l'achat ou l'échange des parcelles 163 et 164 car l'emplacement n'est pas adéquat (situation à l'arrière de l'EMS) et l'accès est difficile (configuration du terrain en pente).

Ou alors pour bâtir des appartements à loyers modérés, mais le coût de construction (fondations des bâtiments) est plus élevé donc retour sur les loyers. L'EMS et la commune ont dépensé environ CHF 500'000.- pour l'étude du projet refusé.

M. Rochat cite un extrait d'un article du 24 Heures du 14 mars 2014 où M. Pierre-Yves Mailard disait : «Si des populations ne veulent pas d'un projet, nous irons en soutenir un autre». Il y a eu de nombreuses inter-

ventions des conseillers et les réponses de la Municipalité sont écrites en italique :

- L'EMS est propriétaire des parcelles 163 et 164. Pourquoi ne pas faire un échange de ces parcelles contre la 165 ?
Réponse : Pour différentes raisons, ces parcelles n'intéressent pas du tout la commune.

- Un cadeau est fait à l'EMS en vendant la parcelle 165 au prix d'achat.
Réponse : Aucun cadeau n'est fait à l'EMS, étant donné que la spéculation n'est pas autorisée ; il faut se souvenir que, généralement les communes offrent le terrain ou un DDP pour l'implantation d'un EMS.

- L'EMS a certainement un plan B en cas de refus de la vente de la parcelle 165.
Réponse : Il est assuré que l'EMS n'a pas de plan B et qu'elle risque même de quitter Penthelaz.

- C'est un avantage pour la commune d'avoir l'EMS. C'est aussi une qualité de vie pour nos aînés de vivre à la campagne en ayant à proximité, la COOP et le café-restaurant l'Ecluse. En plus, l'EMS crée des emplois. Que se passera-t-il si l'EMS quitte Penthelaz ? L'EMS désire s'agrandir alors permettons-lui de mener ce projet à terme en lui vendant la parcelle.
Réponse : La Municipalité conseille d'accepter la vente de la parcelle.

Le rapport est mis au vote et est refusé à la majorité.

Le préavis est mis au vote et est accepté à la majorité.

Pour de plus amples informations, le PV de cette séance sera disponible sur notre site web www.penthelaz.ch (Zone téléchargement répertoire "PV du conseil"), au mois de juillet.

Interpellation de M. Didier Chapuis au sujet de l'avenir du foyer paroissial

M. Didier Chapuis demande à la Municipalité de réfléchir sur l'avenir du foyer paroissial. Ce

En bref

43 conseillers sont présents
Adoption du PV du 9 décembre 2013 à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

- 1 présentation
- 1 préavis
- 1 interpellation

Mme Anne-Laure Girard, boursière communale, présente les marchés publics

Le Conseil accepte (à la majorité) le préavis municipal relatif à la vente de la parcelle n° 165 (la Cure)

Interpellation de M. Didier Chapuis au sujet de l'avenir du foyer paroissial

point sera à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Divers

- Pour le groupe GIP, le Président, M. Eric Joseph démissionne de sa fonction et est remplacé par Mme Corinne Borgeaud.

- Une minute de silence est observée en mémoire de M. Alfred Mast.

- La Municipalité est priée de répondre, lors du prochain conseil, aux questions suivantes : quelles sont les surfaces bétonnées autorisées au Chemin Rouge et à la route de la Vuy et quelle surface est disponible en pleine terre ?

Prochain conseil communal : lundi 23 juin à la salle de conférence de la caserne des pompiers.

Quelques nouvelles des bus PPDL

Albert Emery, Municipal à Penthaz

Après bien des tergiversations et émotions, la ligne des bus communaux a circulé dans sa forme actuelle le 25 novembre 2013, avec 2 bus Citroën, quoique en réalité ce sont deux bus Ford qui assurent la ligne ce 25 novembre 2013 ! En effet la marque au Chevrone, pas très chevronnée sur ce coup, n'a pas réussi à livrer les deux véhicules, en commande depuis le mois de juin.

La direction politique de cette ligne est confiée à un municipal de chaque commune, ceux-ci se réunissent 1 à 2 fois par mois à Penthalaz, aux aurores.

La conduite de nos bus est assurée par quatre chauffeurs, Mme Guex, la pionnière, et M. Laurent Chappuis. Quant à M. Georges Barré, Municipal à Pommaples, il assure les remplacements et les dépannages. A la carte, nous pouvons également compter sur M. René Lavanchy, Municipal à Daillens. La collaboration et le partage des tâches se font dans la bonne humeur. Les chauffeurs se rendent compte de la situation sur le terrain ; leurs remarques sont appréciées et leurs suggestions retenues, afin de fournir un moyen de locomotion répondant aux besoins de nos concitoyens. Les bus sont équipés de portes électriques et répondent aux exigences de sécurité des normes en vigueur.

La fréquentation est bonne, des sondages sont effectués sur nos lignes. Ceux-ci nous signifient que certaines courses sont peu fréquentées et une modification de nos horaires pourrait être



envisagée à l'avenir.

Ces bus sont sponsorisés et les emplacements sont bien prisés par les commerces locaux. La location coûte CHF 500.-- par année.

Le bilan : malgré les éternels « grognons », « grincheux », la majorité des nains voyageurs, joyeux, heureux, bienvenus, sont enchantés de prendre ces bus qui sont un lien entre nos communes et une première pierre posée vers le chemin d'une collaboration accrue, voire une fusion de nos communes.

Cartes journalières CFF maintenant aussi en bon cadeau au prix usuel

Collaboration intercommunale Penthalaz – Penthaz – Daillens
– Lussery-Villars – Vuflens-la-Ville - Mex

Offrez à vos proches et amis un instant d'évasion et d'aventures avec nos bons cadeaux. Ces bons donnent droit à une carte journalière permettant la libre circulation sur les réseaux CFF, les cars postaux, ainsi que la plupart des chemins de fer privés, bus et lignes de bateaux.

**En vente exclusivement au guichet du Service de la population,
Place Centrale 5 à Penthalaz.**

Horaires

Tous les matins de 7h30 à 11h30

Lundi après-midi de 13h30 à 17h00

Mercredi après-midi de 16h00 à 19h00

Les déchets d'une minorité empoisonne la vie de la majorité !

La Municipalité

Qu'il est navrant de se promener vers l'édicule public le soir ou surtout en fin de week-end... Et quel manque de respect ! J'ose espérer que les personnes qui posent négligemment toutes sortes de débris sur les trottoirs ne font pas de même à la maison ! C'est à n'y rien comprendre...

La qualité des déchets triés devient très mauvaise : le carton contenant des briques de lait finira par être refusé, le verre contenant des assiettes et des tasses ne sera plus repris, sans parler des containers à capsules Nespresso : l'image parle d'elle-même... Eh oui c'est l'image du contenu de la benne à capsules Nespresso le 26 janvier dernier... Alors merci d'avance, et faites un petit effort. Et un tout grand grand merci à ceux qui jouent le jeu !

Pour rappel, il existe à la Place Centrale un molok destiné au papier d'aluminium et aux boîtes de conserve.



Toutes dernières nouvelles du nom de la gare

La Municipalité

Depuis 2007 nous vous avons tenus régulièrement au courant des différentes démarches entreprises pour le changement du nom de la gare. La presse s'est faite un plaisir de relater les divergences qui nous opposaient à Cossonay ou.... vice-versa.

Ainsi le Conseil Fédéral a tranché : la gare s'appellera **COSSONAY-PENTHALAZ**.

Cette nouvelle, la Municipalité l'a apprise par la presse. En effet, le courrier ne nous est parvenu que le 18 mars alors que notre voisine, Cossonay, annonçait cette décision à son Conseil communal le 17 mars. Il va sans dire que si nous avions eu connaissance de ce « verdict », nous aurions également informé le Conseil Communal qui siégeait aussi le 17 mars.

Mais cela ne change en rien la décision. Nous avons joué toutes nos cartes et, jusqu'ici, aucune Municipalité n'avait été aussi loin ; nous avons épuisé toutes les possibilités et désor-



Photo-montage de la gare de Cossonay-Penthalaz

mais, il n'y a plus aucun recours possible. C'est la règle du jeu ! Certains prennent cette décision comme un échec. Mais non ! Nous avons récupéré « Penthalaz » qui s'était perdu au fil des ans ! Et c'est déjà ça....

Et qui sait ? dans 20 ans, 30 ans ou 100 ans, une autre Municipalité retiendra peut-être le coup !

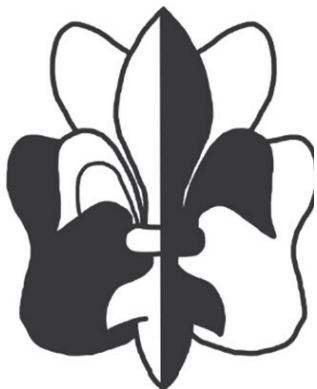
Et peut-être que si notre commune fusionne avec d'autres.... nous pourrions – pourquoi pas

– demander le changement du nom de la gare en fonction du nom de la nouvelle localité....

Affaire à suivre !

Association de soutien du Groupe Scout de la Venoge

Isabelle Privet, chargée de communication pour les scouts



WWW.SCOUTVENOGE.CH
SCOUTVENOGE@GMAIL.COM

L'ASSV Association de soutien du Groupe Scout de la Venoge recherche un (e)

président (e) pour animer de manière bénévole le comité de l'Association.

Ce comité a pour objectifs :

– La gestion du patrimoine (locaux scouts)

– Le soutien financier, logistique et administratif du groupe de la Venoge regroupant 50 scouts entre 6 et 25 ans.

Votre cahier des charges est le suivant :

• Coordination des activités du comité

• Réception des courriers et réponses

• Relations avec les autorités

• Relations bancaires

• Relation avec le groupe scout

• Animation des séances du comité et de l'Assemblée générale

Vous avez envie de soutenir la cause des scouts ;

Vous aimez la dimension associative et l'engagement auprès de notre jeunesse

Vous êtes prêt (e) à consacrer du temps avec un groupe de bénévoles.

N'hésitez pas à prendre contact avec M. Jean-Marc Pingoud, Président.

Par email : jmpingoud@gmail.com

Tél : 079 542 56 64

L'atelier roue libre

Katherin Laffely

De la chaise roulante, au rollator, en passant par un scooter ou un trainer, vous trouverez tout ce que vous cherchez à « l'atelier roue libre »



Présentation de l'atelier

Si vous vous promenez sur le territoire des anciennes câbleries, vous verrez dans un local réaménagé et adapté un atelier rempli de moyens auxiliaires.

Les moyens auxiliaires sont des appareils mécaniques, électriques ou électroniques qui permettent de poursuivre les activités de la vie quotidienne tels les mouvements, la marche, les déplacements sur un court ou long trajet.

L'atelier roue libre a ouvert ses portes en 2000. Monsieur Andrea Della Casa a fait un apprentissage de mécanicien sur vélo et moto et a complété sa formation en électricité, a exercé son métier dans une entreprise lausannoise avant de devenir indépendant et de s'installer à Penthalaz. Cela fait donc 14 ans que Monsieur Della Casa est technicien en réhabilitation et utilise ses compétences pour offrir des services personnalisés et vendre du matériel spécifique.

Début de l'entreprise

Sur demande d'un client, Monsieur Della Casa a transformé une simple chaise roulante en véhicule permettant d'être utilisé par son propriétaire pour faire du parapente. Cette création technique qui a permis à une personne de vivre un rêve est devenue le symbole et le logo de l'entreprise avec une chaise + une aile = roue libre.

Spécificité de l'entreprise

L'équipe de l'atelier roue libre travaille avec les personnes handicapées approuvées par l'AI et avec les personnes souffrant des suites d'un accident et soutenues par les assurances accidents comme la SUVA et la CNA.

Toutes les institutions de la région hébergeant des personnes souffrant

d'un problème physique peuvent collaborer avec l'atelier.

Suite à une consultation avec une ergothérapeute, chaque personne peut avoir besoin d'un moyen auxiliaire comme une planche pour la baignoire, rollator, chaise roulante, etc.

Les pharmacies peuvent vous envoyer vers cet atelier pour la recherche d'un outil spécifique.

Monsieur Della Casa et son collègue travaillent sur la mécanique des moyens auxiliaires, font le contrôle (service) de tous les appareils, réparent les pièces cassées, adaptent les outils aux besoins des usagers. De plus, ils fournissent tout le matériel, par exemple des trainers pour stimuler les mouvements chez des enfants souffrant de gros troubles neurologiques ou chez des adultes ayant besoin de stimulation. Le trainer est une machine provoquant un entraînement actif de façon passive. Certains modèles de trainers pour des enfants ressemblent beaucoup à des vélos ...

Matériel à disposition

Le matériel à disposition vient de la Suède pour



Contact

Atelier Roue libre SA
Ch. de l'Islettaz / Venoge
Parc L7
1305 Penthalaz
Tel.021 861 04 83
Fax 021 861 04 86
rouelibre@bluwin.ch



la marque Permobil, d'autres marques viennent d'Allemagne et d'Angleterre et la Suisse crée des fauteuils roulants manuels de la marque Küschall.

Tous les modèles de chaises roulantes sont disponibles avec toutes les possibilités d'assises, de coussins, de conduites, d'appuie-tête, de ceintures à la taille, au mollet, au thorax. Des fauteuils manuels ou électriques pour enfants et adultes, des rollators avec roues télescopiques, freins efficaces, tablette et panier pratiques.

Des scooters électriques ne dépassant pas 12 km à l'heure et ne nécessitant donc pas le permis de conduire avec une autonomie de 20 à 50 km selon les modèles.

Des « lève-personne » utiles pour personne paralysée ainsi que des lift de bain, sièges de bain pouvant être utilisés de façon autonome.

Des articles de salle de bain comme tabourets de douche, rehausseurs de WC, planches pour baignoire.

Et des rampes pour seuil de porte ou même pour escaliers jusqu'à 3 marches, se montant comme des légos.

Tout ce matériel se vend et l'adéquation entre le moyen auxiliaire et l'utilisateur se fait avec l'aide de l'AI ou des assurances accidents, d'une ergothérapeute ou de la personne elle-même en complémentarité avec toute l'expérience de Monsieur Della Casa et de son équipe.

Richesse du métier

La réflexion, la recherche, l'adaptation spéciale pour les actes de la vie quotidienne ou pour le sport, tout ceci motive et rend le travail passionnant pour cette équipe performante.

Toujours chercher comment améliorer le matériel pour rendre possible la vie de tous les jours ou des loisirs particuliers, utiliser tous les apprentissages faits avec en plus une touche d'électronique et transformer, par exemple, une chaise roulante avec double main courante pour joueur de tennis ou ajouter une aide électrique à une chaise roulante manuelle sont des défis journaliers exaltants. L'excellente réputation, la reconnaissance des usagers, le bouche à oreille sont les témoins journaliers qui motivent le personnel de cet atelier et lui permettent de garder une satisfaction dans leur travail.

Projet et avenir

Rester une petite entreprise gérée par un patron, secondé par un employé formé, une secrétaire à mi-temps et une personne s'occupant de l'administration à mi-temps et poursuivre la qualité du travail actuel sont les deux défis de l'avenir de l'atelier.

Le patron est indispensable pour faire les devis car il est le seul à connaître toutes les pièces existantes et nécessaires à une transformation ou un projet et il travaille ainsi en duo avec la partie secrétariat. Les livraisons se font à domicile et Monsieur Della Casa se déplace avec plaisir pour livrer le matériel revu et adapté et sa grande récompense est la satisfaction de l'utilisateur.

Afin de se rendre plus visible, l'atelier est présent à l'Expo de Coss depuis 6 ans.

Et, dans les journaux locaux, une publicité pour les rollators et les scooters électriques poursuit le même but.

Je remercie chaleureusement Madame et Monsieur Della Casa de leur accueil sympathique et de la disponibilité dont ils ont fait preuve à mon égard.



Le Tennis Club Penthalmaz en 2014

Antonio Gatto

Que va-t-il se passer au Tennis Club Penthalmaz ces prochains mois.

Après la longue pause hivernale, chaque passionné de tennis se réjouit de la réouverture des terrains et ainsi retrouver la bonne ambiance qui règne dans notre Club.

Traditionnellement fixée le dernier week-end du mois d'avril, donc le samedi 26 avril, l'ouverture de la saison de tennis sera l'occasion pour tous les membres, de fouler notre sable rouge et participer au « Tournoi Sifflet » organisé par l'équipe « Compétition et Formation ».

Ce sera des tournois de doubles (Dames, Hommes, Mixte) dont les équipes seront formées par tirage au sort (plus d'infos suivent). Au terme de ce tournoi vers 17 heures, la proclamation des résultats sera suivie de l'apéritif d'ouverture de la saison de 17 heures à 18 heures au Club House.

L'invitation à cette journée d'ouverture fera partie intégrante du bulletin d'informations du club qui sera envoyé à chaque membre par le biais de News de fin Mars.

C'est donc un appel qui vous est lancé. Nous vous espérons nombreux, anciens et surtout nouveaux membres, à participer !

Nous voulons avoir de l'animation dans le club et vous faire connaître nos installations, voici une nouvelle occasion de se rencontrer.

Le « Repas de soutien du TC Penthalmaz » le jeudi 1er Mai 2014

Depuis déjà 6 ans, nos amis et partenaires nous font l'honneur de participer au très apprécié repas de soutien du TCP. Ce repas se déroule comme chaque année le jeudi à midi à la Salle du Verger de Penthalmaz.

Cette manifestation est l'occasion pour le Tennis Club Penthalmaz de compter sur le soutien de nos partenaires et de les remercier en leur offrant une partie récréative, toujours très appréciée. Pour cette édition, nous avons le plaisir de proposer la participation d'un artiste reconnu, « Marc-Olivier », pour une prestation de grande valeur.

Par votre participation, vous soutenez notre club et notre école de tennis, un grand Merci.

En cas d'intérêt, le formulaire d'inscription au repas et toutes autres informations concernant le club se trouvent sur notre site www.tennisclubpenthalmaz.ch

Cours Kid tennis et Juniors de mai à septembre 2014.

Nos jeunes professeurs, Raphael Becher et Laurent Zimmermann, ont suivi la formation Swisstennis et J+S. Ils sont agréés à l'enseignement des bases du tennis à des enfants dès leur plus jeune âge. C'est tout naturellement que, depuis quelques années, le club organise une filière de formation des enfants et juniors, car ce sont



eux le futur du club.

Les cours Kid Tennis et Juniors se déroulent toutes les semaines (sauf vacances scolaires) de mai à septembre.

Quelques chiffres pour vous présenter le bilan de la saison 2013 :

- 38 participants âgés entre 5 et 16 ans venant de 7 communes environnantes
- 15 cours de tennis, de mai à fin septembre
- 2 semaines de cours intensifs durant l'été, à raison d'une heure par jour (en août), au total 24 participants
- Journée portes ouvertes en juin. De nombreux enfants ont participé et joué au tennis
- Participation du club au passeport vacances Cossonay afin de faire découvrir notre sport à de nouveaux jeunes
- Participation d'une équipe TC Penthalmaz-TC Vuflens aux inter-clubs juniors
- Environ 150 heures de cours au total en 2013

La « Journée portes-ouvertes » du Tennis Club Penthalmaz le samedi 21 Juin 2014.

La journée « portes ouvertes » s'adresse à toutes personnes de tout âge, intéressées à découvrir et essayer ce qu'il est possible de faire avec une raquette de tennis.

Pas de limite, tout habitant des communes environnantes à notre site et même de plus loin, peut nous rendre visite, il sera le bienvenu.

Le programme de la journée :

- 10h30 - 11h30 Leçons Kids et Juniors
- 11h30 - 12h00 Démo « Tous les coups du tennis »
- 12h00 - 13h00 Verrée et grillades offertes
- 13h00 - 16h00 Accès libre « Découvrez les plaisirs du tennis »

Pas d'inscription préalable ! Vous pouvez-vous décider au dernier moment à venir avec toute votre famille. Alors notez la date dans vos agendas, on vous attend !

Suite des activités et manifestations au prochain « Cancanier »

Agenda de la commune



Cultes

A 10h00 à l'église

- le 6 avril : installation du Conseil paroissial, cène
- le 11 mai, cène

Au Foyer

- le 4 mai à 10h00
- le 29 juin à 10h30 culte dans le cadre de l'abbaye des Mousquetaires

A mentionner

- Le 13 avril, culte des Rameaux à 10h à la salle du Verger
- Le 18 avril culte de Vendredi-Saint à 10h à Penthaz
- Le 20 avril culte de Pâques à 10h à Daillens
- Le 22 juin journée d'offrande et **fête pour le départ d'Etienne Mayor**

Jubilaires

Yves Jauner, Municipal

Anniversaires 90 ans

M. Othmar Annaheim, le 15 janvier 2014

M. Alois Gachet le 10 mars 2014

Agenda USL

13 avril 2014

Fête des Rameaux

1er mai 2014

Repas de soutien organisé par le Tennis Club

3 mai 2014

Spectacle musical organisé par Tous en Coeur

10 mai 2014

Marché du printemps organisé par l'APAC

17 mai 2014

Tournoi organisé par Unihockey Club

11 juin 2014

Foire aux livres organisée par la bibliothèque

14 juin 2014

Tournoi de Volley du VBC

27 au 30 juin 2014

Abbaye organisée par Soc. de l'Abbaye

1er août 2014

Fête du 1er août à Penthaz organisé par les communes de Penthaz-Penthaz-Daillens



- Mardi de 15h30 à 18h30
- Mercredi de 9h15 à 11h45
- Jeudi de 15h30 à 18h30
- Vendredi de 15h30 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 16h00



- Police : 117
- Sapeurs-pompiers : 118
- Ambulances : 114
- Intoxications : 145
- REGA : 1414
- Médecins et pharmacies de gardes : 0848 133 133
- Vétérinaire de garde : 021 861 33 19



Secrétariat municipal et bourse communale

Ouverture des guichets :

- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Lundi après-midi de 13h30 à 17h00
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi après-midi les bureaux sont fermés à la population sauf sur rendez-vous.

Permanence téléphonique :

- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Tous les après-midi de 14h00 à 16h00

Secrétariat municipal

- Tél. 021 863 20 50

Bourse communale

- Tél. 021 863 20 51

Service technique

- Tél. 021 863 20 55

Service de la population

Ouverture des guichets :

- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Lundi après-midi de 13h30 à 17h00
- Mercredi après-midi de 16h00 à 19h00
- Mardi, jeudi, vendredi après-midi les bureaux sont fermés à la population.

Permanence téléphonique :

- Durant les heures d'ouverture des guichets

Contrôle des habitants

- Tél. 021 863 20 52

Accueil de midi

Midicroque

- Tél. 076 229 31 99

Concours photo

Mme Nathalie Decarli a gagné le concours et reçoit un bon d'une valeur de CHF 50.-



Réponse

Georges Badoux

Réponse à la question "Saurez-vous reconnaître cet endroit ?" de l'article "Penthalaz dans le temps" de l'édition no 31.

Toutes nos félicitations à M. Badoux qui a reconnu le lieu.

Mesdames et Messieurs,

Sur la photo issue de la collection de la famille de Madame Chollet, le soussigné pense avoir reconnu au premier plan le bâtiment de la Place Centrale abritant la pizzeria et au second plan la ferme de la famille de feu Rémy Miéville.

Avec mes bonnes salutations.

“
Bonjour amis Cancaniers...
Penthalaz se réveille en beauté au chemin de Bellevue. Je me permets de vous envoyer cette photo pour une éventuelle publication qui permettra à nos lecteurs d'apprécier ce moment spécialement magnifique. Meilleures Salutations.
Nathalie Decarli



Penthalaz dans le temps

Concetta Todaro

Image téléchargée sur le groupe "T'es de Penthalaz si..." de facebook. Publiée par Mme Concetta Todaro. Nous la remercions chaleureusement d'autoriser la publication de cette image.

“
La photo fait partie de notre album de famille. Elle date des années 1971-1972 pas plus tard. Mes parents on repris la station-Agip au mois d'octobre 1970 !

